

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 31 (1967)
Heft: 121-122

Artikel: Les proverbes du roman de perceforêt
Autor: Flutre, L.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PROVERBES DU ROMAN DE *PERCEFORÊT*

Il m'aurait plu, pour rendre hommage au regretté John Orr, d'avoir le talent, qui était le sien, de m'emparer de tel ou tel mot de notre langue, rare ou banal, et d'en retracer l'histoire inconnue ou mal connue, le forçant dans ses origines, décelant ses diverses attaches, le suivant dans toutes ses nuances de sens. Je pense particulièrement à l'interjection « *hein!* » qui a fait l'objet du dernier article qu'ait publié de lui la *Revue de Linguistique romane* (tome XXIX, 1965, p. 275-288); mais ses *Words and Sounds in English and French* et ses *Essais d'étymologie et de philologie françaises* en offrent toute une collection (*zut! fi! ça!* etc.)¹. Ne possédant pas cet art subtil où la sûreté de l'érudition et la logique de la démonstration savent s'allier à la finesse et parfois à l'humour, je me contenterai d'apporter ici un simple bouquet de vieilles expressions que j'ai cueillies dans *Perceforêt* lors d'une récente lecture. Il s'agit, plus précisément, des proverbes dont sont parsemés les innombrables chapitres de ce roman-fléuve écrit dans le premier quart du XIV^e siècle². Les proverbes ne sont plus à la mode, mais ils ont été très en faveur autrefois. Il y en avait pour toutes les circonstances. Le parler populaire s'en nourrissait, et rares sont les œuvres littéraires en vers ou en prose qui, jusqu'à une époque récente, n'en présentent un plus ou moins grand nombre³. La « sagesse des nations » s'était condensée dans ces formules souvent pittoresques, et nos ancêtres se plaisaient à y trouver des règles de vie, des raisons d'adopter ou de justifier tel ou tel de leurs comportements. Continuant de penser que « *Beal proverbe fait à retenir* », comme il est écrit

1. Cf. aussi « *Autre, Outre et ... Foutre* » in « *Revue de Ling. rom.* », IX (1933), p. 52; « *Des fois* » in « *Marche Romane* », Liège, I (1951), p. 45.

2. Très probablement entre 1314 et 1323, d'après M^{lle} J. Lods.

3. Voir par exemple dans Leroux de Lincy, t. II, p. 485 et suiv., les proverbes recueillis chez les auteurs français des XVII^e, XVIII^e et XVIII^e siècles.

dans *Li respit del curteis et del vilain*, poème du XIV^e siècle¹, je vais faire part de ma récolte.

Dans sa thèse sur *Le Roman de Perceforest*², M^{lle} Jeanne Lods, étudiant les mérites littéraires de l'œuvre, fait allusion à ses « récits encadrés de proverbes et de sentences » (p. 165); mais elle passe sans insister, ne citant que cinq ou six de ces proverbes, alors qu'en fait c'en est environ deux cents qui s'offrent à nous³, et qui présentent ceci d'intéressant que pour une bonne part ils sont inédits.

Ces proverbes peuvent être rangés en trois catégories : d'abord ceux que nous trouvons dans les recueils qui ont été établis dès le moyen âge⁴, qui presque tous sont attestés avant le XIV^e siècle⁵ et que par suite l'auteur de *Perceforest* connaissait certainement. Il les reproduit sous leur forme traditionnelle avec, parfois, de légères variantes d'expression. Puis nous trouvons d'autres proverbes, dont la substance est connue anciennement elle aussi, mais que notre auteur présente sous une rédaction différente, les délayant, les paraphrasant, y apportant des commentaires ou y introduisant des nuances de sens. Enfin, et ce sont les plus nombreux, nous rencontrons des proverbes inédits, ou du moins qui n'ont pas été relevés jusqu'à présent. Faut-il les attribuer à l'auteur lui-même de *Perceforest*? On peut en être tenté. Nombre d'entre eux pourtant sont précédés de formules introductrices comme : « Pour ce dit le sage », « Pour ce dit on que », « Le sage dit que »⁶, ce qui semble indiquer qu'ils étaient en usage à l'époque de la composition du roman; mais peut-être étaient-ils d'emploi peu courant. Quoi qu'il en soit, c'est l'abondance des proverbes de cette dernière catégorie qui m'a incité à les recueillir et

1. Ms. d'Oxford, Seld supra, n° 74; éd. E. Stengel in « Zeitschr. f. franz. Spr. u. Lit », XIV (1892), p. 154-158. Proverbe cité par Morawski, n° 231.

2. J. Lods, *Le roman de Perceforest, origines, composition, caractères, valeur et influence*, Droz (Genève) et Giard (Lille), 1951, un vol. grand in-8°, 310 p.

3. Et il est probable que, vu la densité de l'œuvre, plusieurs m'ont échappé. J'ai d'autre part laissé de côté un grand nombre de sentences et de formules générales qui ne sont pas à proprement parler des proverbes.

4. *Proverbes au vilain, Proverbes de France, Proverbes ruraux et vulgaires, Proverbes communs selon l'ordre de l'A, B, C*; etc. En voir la bibliographie dans Morawski, p. III-XI.

5. Un certain nombre, attestés jusqu'ici au XV^e ou au XVI^e siècle seulement, se trouvent dans *Perceforest*. Ils sont donc plus anciens qu'on ne le croyait. Ainsi les n°s 1, 7, 10, 11, 13, 18, 21, 24, 25, 34, 43, 49, 52, 61, 81.

6. Ainsi n°s 93, 110, 113, 125, 126, 132, 134, 141, 144, 162, 166, 169, 170, 171, 172, 177, 181, 183, 187, 198, 206.

à les faire connaître. Je vais donc en donner la liste, après avoir, pour être complet, cité les proverbes déjà connus. Ce sera là un complément aux recueils qui ont été publiés à l'époque moderne et qui tendent à nous donner la somme des proverbes français du moyen âge, je veux dire *Le livre des proverbes* de Leroux de Lincy, Paris, A. Delahays, 2 vol. in-16, 2^e éd. 1859, et les *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle* de J. Morawski, Paris, Champion, 1925 (Coll. des classiques franç. du m. à.). C'est à ces deux recueils, désignés par les sigles *L. de L.* et *M.*, que je me référerai tout au long de cette étude.

I. PROVERBES DE *PERCEFORÊT* ATTESTÉS AILLEURS.

1. *A aucune chose est malheurté bonne* (livre III, chap. 20; f^o 44 d de l'éd. de 1528). — *L. de L.*, II, 229 : « A quelque chose est malheurté bonne », xv^e s.

2. *A petite fontaine boit on bien souef* (I, 71, f^o 68 d). — *M.*, 99 : « ... boit l'on soef »; *L. de L.*, I, 73 : « ... boit on à son aise ».

3. *Après grant joye grans pleurs* (VI, 54, f^o 109 d). — *M.*, 109; *L. de L.*, II, 240 : « Après grant feste grant pleur, et après grant joye grant douleur ».

4. *A qui il meschet chascun luy mesoffre* (IV, 4, f^o 14 c; IV, 5, f^o 147 d). — *M.*, 442; *L. de L.*, II, 279 : « Cui il meschiet on li mesoffre ».

5. *A tel saint tel soignie* (V, Lai de la Rose, v. 78). — *M.*, 164; *L. de L.*, I, 42 : « A tel saint tel offrende »; *L. de L.*, I, 42 : « A chaque saint sa chandelle » (d'où : « A petit saint petite offrande », « A saint breneux chandelle de m... »). Rappelons que le mot *soigne*, *soignée*, *soignie* signifie « cierge, chandelle » (voir Du Cange, s. v. *sogneia*, *soignia*, *soigneia*, *sonneia*; Lacurne; Godefroi).

6. *A tel seigneur tel varlet* (VI, 8, f^o 22 c). — *M.*, 165 : « A tel seignor tele mesnie »; *L. de L.*, II, 100 : « Tel seigneur tel page et serviteur » (Gabr. Meurier, *Trésor des sentences*, xvi^e s.)

7. *A tel service telle deserte* (I). — *L. de L.*, II, 102 : « De tel service tel loyer » (G. Alexis, *Martyrologe des fausses langues*, xv^e s.)

8. *Au besoing voit on son amy* (I); ... *voit on l'amy* (II, 54, f^o 57 a); *Au grant besoing voit son amy l'homme* (II, f^o 84 a, Lai de Confort, v. 1-2) — *M.*, 170; *L. de L.*, II, 485 : « Au besoing voit on l'amy »; *L. de L.*, II, 332 : « Au besoin voit on son ami »; *M.*, 171; *L. de L.*, II, 332 : « Au besoing voit on qui amis est ».

9. *Besoing fait vieille troter* (IV, 17, f° 50 b). — M., 236; L. de L., II, 247, id.
10. *Bienfait ne fut oncques perdu* (VI, 45, f° 92 c). — L. de L., II, 249 : « Bien faict n'est jamais perdu », xvi^e s.
11. *Bon fruit vient de bonne ente* (I, 39). — M., 289; L. de L., I, 74 : « ... de bonne semence », xv^e s.
12. *Bonne doctrine prend en luy qui se chastie par autruy* (II, 124, f° 126 c); — *Moult aise se chastie qui par autruy se chastie* (II, 142, f° 147 d). — M., 314 : « Buer se chastie qui par autrui se chastie »; M., 2265; L. de L., II, 416 : « Soef se chastie... »
13. *Bonne volenté doit estre reputée pour œuvre* (III, 46, f° 127 c). — L. de L., II, 253 : « Bonne volenté est reputée pour le fait », xv^e s.; rapprocher, id. : « Bonne volenté supplée à la faculté ».
14. *Bons motz n'espargnent personne* (II). — M., 294; L. de L., II, 252 : « Bon mot n'espargne nelui ».
15. *Celluy est fol qui adjoint estrange boyau (sic) au sien* (VI, 29, f° 66 b). — M., 881 : « Il fait mal loyer autrui bovel au sien ». La confusion entre *boyel* « boyau » et *bovel*, *bouvel* « bœuf, petit bœuf » se trouve aussi dans le vers de *Baudouin de Sebourc* cité par L. de L., I, 210 : « Etrange boiiel fait mals au sien à lier ».
16. *Ce que on ne voit au cueur ne deult* (IV, 37, f° 120 d). — M., 1766 : « Que ieus ne voit cueurs ne deut ».
17. *Ce qui est fait ne peult estre à faire* (V, 5, f° 16 a). — M., 335; L. de L., II, 260 : « Ce qui est fait n'est pas (n'est mie) à fere ».
18. *Ce qui est passé n'est pas à advenir* (IV, 35, f° 151 a). — L. de L., II, 260, un peu différemment : « Ce qui est passé ne peut revenir », xvi^e s.
19. *Chien en cuysine ne demande point son compaignon* (III, 46, f° 129 a); « ... ne desire son pareil » (VI, 49, f° 101 b). — M., 382; L. de L., I, 165 : « Chiens en cuisine son per n'i desire ».
20. *De deux maulx pareilz fait bon éviter le pire* (IV, 55, f° 151 c). — M., 486 : « De deus maus le meyndre »; L. de L., II, 281 : « De deux max prent en le menor ».
21. *Denier oublié n'a grace ne gré* (VI, 50, f° 103 c). — M., 484 : « De denier oublié ne los ne gré », xv^e s.; rapprocher M., 485 : « De deniers mescontés ne graces ne grez ». — L. de L., II, 126 : « Le (lire : de) denier oublié ou mesconté grace ne gré », xv^e s.
22. *Dessoubz une escorche gist le doulx noyel* (III, 17, f° 39 c). — M., 241; L. de L., I, 67 : « Biaux noiaux gist soz foible escorche ».

23. *En meffait ne gist que amende* (II, 39, f° 44 a). — M., 668 : « En meffet ne chiet que amende »; — L. de L., II, 109 : « En mal faict ne gist qu'amendes », xvi^e s.

24. *Faire de nécessité vertu* (IV, 40, f° 126 c; — VI, 34, f° 70 b). — L. de L., II, 209 : id., xvi^e s.

25. *Faulse occasion celluy trouva qui son chien batit* (IV, 57, f° 156 b). — M., 1428; L. de L., I, 158 : « Ochoison trouve qui son chat bat », xv^e s.

26. *Ferme l'estable ainçois que le cheval soit perdu* (VI, 8, f° 24 b). — M., 1511 : « A tart ferme on l'estable quant li chevaus est perdus ».

27. *Fol est qui conseil ne veult croyre* (V, 30, f° 76 d). — M., 777 : « Fous est qui ne croit consoill ».

28. *Fol est qui quiert meilleur pain que de frument* (VI, 15, f° 75 b). — M., 773 : « Fous est qui queurt à meillor pain que de forment ».

29. *Fol <le> haste n'est preux* (V, 12, f° 35 b). — M., 1208; L. de L., II, 345 : « Mauvese haste n'est preuz ».

30. *Homme garny n'est desconfit* (II, 17, f° 19 b). — M., 1924 : « Qui est garniz n'est desconfiz ». — Variante : *Homme garny n'est facilement honny* (VI, 2, f° 5 b). — M., 1923 : « Qui est garniz ne est honiz »; rapprocher M., 2050 : « Qui n'est garni si est honny », et L. de L., II, 391 : « Qui est garnis il n'est surpris ». — Voir plus loin, n° 68 : « Homme pourveu n'est jamais deceu ».

31. *Il fait bon reculer pour plus loing saillyr* (III, 17, f° 38 a). — M., 875; L. de L., II, 309 : « ... pour mieus saillir ».

32. *Là où est le cueur, là est ton œil reposé* (V, 16, f° 43 b). — M., 1020 : « Là où est l'amour, si est l'œil ».

33. *Le bon commencement a bonne fin* (IV, 11, f° 27 d); *De bon commencement bonne fin* (V, 40, f° 107 b). — M., 1058 : « Le bon commencement atrait la bonne fin ».

34. *Le cueur fait l'œuvre, non pas long jour* (IV, 25, f° 71 d). — M., 1069 donne seulement : « Li cuers fet l'œuvre ». — L. de L., II, 275, un peu différemment : « Cœur et courage font l'ouvrage », et II, 328 : « Le cœur ou courage fait l'ouvrage », xvi^e s. La formule développée serait du xv^e s. : II, 328 : « Le cœur fait l'œuvre, non pas les grans jours ».

35. *Les chambres vuydes font les sottes dames* (IV, 11, f° 28 b). — M., 2500 : « Vuide chambre fait fole dame »; L. de L., II, 158 : « Vides chambres font femmes folles ».

36. *Li bons qui tout convoite Pert tout aucune fe* (II, Lai de l'Ours, v. 183-84). — M., 2165; L. de L., II, 274, 407 : « Qui tout convoite tout pert ».

37. *Mieulx vault amy par voye que l'argent en courroye* (V, 12, f° 34 d); *Mieulx vault amy en voye que denier en courroye* (VI, 41, f° 81 d; VI, 51, f° 106 c). — M., 1241 : « Mieulx vault amis en voie que deniers en corroie » (rapprocher 1240 : « Mieux vaut amis en place que argent en borse »); L. de L., II, 236 : « Mieux vaut trouver en voie Un boin certain ami que denier en coroie » (Baudouin de Sebourg).

38. *Nature ne peut mentir* (II, 2, f° 2 c). — M., 1327; L. de L., II, 352 : id.

39. *On sait bien quant on va, mais l'on ne scet quant on revient* (II, 8, f° 8 a). — M., 1545 : id; — L. de L., II, 364 : « On sçait bien quand on part, mais pas quand on reviendra », xv^e s.

40. *Pour le bien fait col frait* (altéré en : « Pour bien fait court froit » dans l'imprimé, IV, 34, f° 113 a). — M., 463 : « De bien fait col frait ».

41. *Quant le chef est malade tous les membres s'en deullent* (I, 150, f° 137 c; II, 27, f° 28 d; II, 40, f° 44 c). — M., 443 : « Cui li chiés dieut tuit li membre li falent »; L. de L., II, 466 : « A ki li chef deut tous les membres li faillent ».

42. *Qui a bon voisin il a bon matin* (I). — M., 1785 : « Ki a bon voisin a bon matin ». — L. de L., II, 380, dit à l'inverse : « Qui a mauil voisin Si a mauil matin ».

43. *Qui bon seigneur sert, bon loyer en attend* (I). — L. de L., II, 100 : id., xv^e s. — M., 1986, à l'inverse : « Qui mauvaiz seigneur sert mauvais loyer atent ».

44. *Qui en veult si en prenne* (V, 3, f° 10 a). — M., 1916 : « Qui en puet avoir si en preingne ».

45. *Qui m'ayme il ayme mon chien* (II, 141, f° 144 a; — VI, 50, f° 102 c). — L. de L., I, 170 : id. — M., 1974 : « Qui m'aime et mon chien », var. « Qui m'aime aime mon chien, aime aussi mon chien, si aime mon chien ».

46. *Qui plus a plus convoite* (II, 144, f° 147 d). — M., 2080; L. de L., II, 402 : id.

47. *Qui premier prent ne s'en repent* (I, 145, f° 128 a). — M., 2103; L. de L., II, 403 : « ... ne se repent ».

48. *Qui sert et ne parsert son loyer pert* (II, 48, f° 52 c). — M., 2138; L. de L., II, 406 : id.

49. *Ruer le manche après la congnee* (IV, 40, f° 126 c). — L. de L., II, 123 : « Jeter le manche... », xvi^e s.

50. *Toute chose doit attendre sa saison pour quoy elle est faicte* (II, 109, f° 108 a). — M., 2395 : « Toutes choses unt lour sesoun »; — L. de L., II, 428 : « Toute chose veut son temps », xvi^e s.

51. *Tout en forgeant devient on fevre* (I); *En forgeant devient on fabrice* (lire : fevre) (V, 45, f° 137 b). — M., 654; L. de L., II, 30 : « En forgeant devient l'en fevre ».

52. *Va où tu veulx; meurs où tu doys* (I, 39, f° 26 b). — M., 2461; L. de L., II, 433 : id., xv^e s.

53. *Verité ne quiert nul anglet* (V, 33, f° 82 d). — M., 2468 : « Vérité ne quiert anglez »; — L. de L., II, 327 : « La verité l'anglet defuit », xvi^e s., ce que l'éditeur traduit par : « la vérité fuit les détours ».

54. *Vieil peché fait nouvelle vergongne* (I, 102, f° 86 a). — M., 2481 : « Vieulz pechiez fet nouvele honte ».

II. PROVERBES DE PERCEFORÊT REMODELÉS, DÉVELOPPÉS OU PARAPHRASÉS.

55. *A fol ne à yvre ne se fait pas bon jouer* (I, 63, f° 49 a). — M., 491 : « De fol se deit l'en garder »; — L. de L., I, 490 : « De fol ne d'ivre se doit l'en bien garder ».

56. *Ainsi comme toute chose amende de mesure, aussi toutes choses empirent où l'on ne pense mettre mesure* (II, 144, f° 148 a). — M., 567; L. de L., II, 287 : « De tout et partout est mesure »; — M., 1730 : « Quanque l'en fait par mesure Si profite et dure; Quanque l'on fet sans rezon Vait à perdicion ».

57. *Amende de pécheur repentant ne doit estre reffusée* (V, 30, f° 77 a). Voir n° 70 plus loin.

58. *Amy ne fault au besoing* (VI, 41, f° 81 d). Voir plus haut n° 8.

59. *A tel gueyne tel coutel* (IV, 17, f° 29 c). — M., 155 et L. de L., II, 230 donnent la formule inverse : « A tel coutel tel gaine ».

60. *Besoing fait faire maintes choses* (III, 41, f° 108 d). — M., 237 : « Besoing ne garde loi »; 238 : « ... ne garde que il fait ».

61. *Bonne est la perverse fortune aucunes fois quant elle donne au chetif congnostre ses amys* (II, 43, f° 48 b). Voir ci-dessus nos 8 et 58.

62. *Celluy est fol qui plus emprunt qu'i ne peut fournir* (I, 23, f° 19 c). — M., 1407 : « Nus ne doit feis entreprendre qu'il ne puisse porter »; — L. de L., II, 357 : « Nul ne doit fais entreprendre s'il ne le peut porter », xvi^e s.

63. *Chevaliers venteurs sont volentiers de petit faict* (IV, 33, f° 107 a). — Rapprocher L. de L., II, 282 : « De grans vanteurs petits faiseurs », xv^e s.

64. *De bon maistre se part le bon escolier, et le bon fruict de bonne ente* (I). — Var : *D'autant que le disciple a meilleur maistre, d'autant peult il plus apprendre* (IV, 19, f° 56 a). — Cf. ci-dessus n° 11, et L. de L., II, 423 : « Tel pédagogue tel disciple ».

65. *De songe l'on n'en doit tenir compte, [car se Dieu plaist il se convertira en bien]* (II, 15, f° 16 b). — Rapprocher L. de L., II, 428 : « Tous songes sont mensonges ».

66. *Faulseté soit honnie, Loyaulté beneoiste* (II, Lai de l'Ours, v. 176-177). — L. de L., II, 341 : « Loyaulté soit beneoiste ».

67. *Fol est qui laisse le bien tant qu'il le peult avoir* (V, 39, f° 100 b). — M., 1848 : « Qui bien set et le mal prent Fous est très naïvement ».

68. *Homme pourveu n'est jamais deceu* (IV, 27, f° 77 a). — Voir ci-dessus I, 30.

69. *A hault seigneur haultes louenges rendre* (VI, 49, f° 88 c). — M., 127 : « A seignors totes enors » ; — L. de L., II, 230 : « A tel seigneur tel honneur ».

70. *Il n'est si grant pecheur, s'il se repent de son meffaict, qu'il n'ayt pardon* (II, 111, f° 109 b). — M., 535 ; L. de L., II, 494 : « De pecheor misericorde ». Cf. L. de L., I, 38 : « De péché (à tout péché) miséricorde ».

71. *Le bon service fait le bon loyer* (I). — Cf. I, 7 : « A tel service tele desserte », et L. de L., II, 102 : « Celuy qui bien sert par droit son louier en desert ».

72. *Le bon seigneur fait la bonne mesgnie* (I, 122, f° 106 b). — Cf. M., 165 : « A tel seignor tele mesnie » ; 2249 : Selonc le seignor mesnie duite » ; L. de L., II, 100 : « Tel seigneur, tel mesnie » ; « Selon le seigneur est la mesnie ».

73. *Le bon seigneur fait le bon sergent* (I, 122, f° 107 c). — L. de L., II, 100 : « Tel seigneur, tel page et serviteur ».

74. *Malle chose est de malle femme* (V, 39, f° 101 d). — M., 937 : « Il n'est si grief chouse comme d'avoir male fame » ; 1030 : « La pire rien qui soit c'est male famme ».

75. *Meffait ne doit passer sans aucune amende* (V, 29, f° 73 a). — Cf. ci-dessus n° 23, et la formule inverse : « Bienfait ne se doit sans mérite passer », ci-dessous n° 101.

76. *Mieulx mourir vault à honneur que vivre à honte* (I, 55, f° 49 b). — *Mieulx vault mourir en deffendant son honneur et sa franchise que vivre à honte*

(IV, 29, f^o 79 c). — M., 1272 : « Mius vaut morir à joe que vivre à onte ».

77. *Nul n'est gentil se de cuer ne luy vient* (V, 40, f^o 108 c). — Cf. la formule inverse : M., 1418 : « Nus n'est vilains se de cuer ne li muet » ; L. de L., II, 106 : « ... se du cuer ne li vient ».

78. *On ne peult bien servir à deux seigneurs que l'ung ne se plaigne* (I). — M., 1543 : « On ne puet servir à deux maistres » ; L. de L., II, 358 : « Nul ne peut servir deux maistres à la fois ».

79. *On ne se doit pas trop esjouyr en sa lyesse* (II, 15, f^o 16 b). — M., 1403 : « [Nul duel sordoleir ne] nule joye sorjoÿr ».

80. *On voit pou souvent grant joye longuement durer* (II, 101, f^o 99 b). — M., 109 : « Après grant joie grant douleur » ; L. de L., II, 428 : « Toute joye fault en tristesse », xv^e s.

81. *Sont les aulcuns qui monstrent estre sains par dehors, et par dedans ils ont le cuer noircy et traistre* (IV, 16, f^o 45 a). — M., 2323 : « Tel semblent estre bon par dehors qui sont mauvais par dedens » ; L. de L., II, 424 : « Tel semble estre bon par dehors qui sent mauvais par dedens ». — Rapprocher le n^o 84 : « Tel bon cuyderez qui ne vault nule rien ».

82. *Tantost que l'homme est venu sur terre, la mort est preste pour le saisir* (IV, 22, f^o 54 a). — L. de L., II, 221 : « A toute heure la mort est preste ».

83. *Tant plus l'homme vit en endurent de jour en jour, ne fait fors que devenir plus vieil* (IV, 22, f^o 54 a). — L. de L., II, 295 : « En vivant l'on devient vieux », xvi^e s.

84. *Tel bon cuyderez Qui ne vault nule rien* (II, Lai de l'Ours, v. 193-194). — Voir ci-dessus le n^o 81.

85. *Tel est au jour d'huy pervers et mauvais qui est demain bon* (VI, 10, f^o 29 b). — M., 1415 ; L. de L., II 358 : « Nus n'est si bons qui ne puist empirer, Ne si mauvais qui ne puist amender ».

86. *Tel rit au soir qui au matin de meschief larmoye* (I, 17, f^o 19 a). — Cf. à l'inverse M., 2368 : « Tel rit au matin qui au soir pleure » ; L. de L., II, 424 : « Tel rit du matin qui le soir pleure » ; II, 419 : « Tel au matin rit qui au soir pleure ».

87. *Trop se doit doubter l'homme qui monte soubdainement en plus grant estat que de droit ne luy vient, car de legier il choit soubdainement selon les faictz de fortune* (I, 23, f^o 19 c). — M., 1368 : « N'est pas à seür qui trop haut monte » ; — M., 2090 ; L. de L., II, 403 : « Qui plus haut monte de plus haut chiet » ; M., 2091 ; L. de L., II, 403 : « Qui plus haut monte qu'il ne doit, De plus haut chiet qu'il ne voldroit ».

88. *Tous ceulx ne sont pas chevaliers qui en chaussent les esperons* (IV, 15,

f° 42 c). — M., 136 : « Ne sont pas tuit chevaliers qui à cheval montent ».

89. *Ung jour de respit cent marcs vault*, [car tel est au jour d'hui pris digne de mort qui demain eschappe] (II, 43, f° 47 d). — M., 2451; L. de L., II, 431 : « Un jor de respit cent souz vault ».

III. — PROVERBES DE PERCEFORÊT NON SIGNALÉS AILLEURS.

90. *Ainsi va de la guerre : si l'ung y pert, l'autre y gaigne* (IV, 34, f° 112 a).

91. *A l'accomplir gist le fort* (I, 145, f° 127 b); c'est-à-dire : c'est dans le fait de mener la chose à bonne fin que gît la difficulté. — Cf. M., 7 : « A bien faire est l'exploit ».

92. [A la nécessité ne doit l'ung attendre l'autre ; mais] *qui premier vient, premier face son devoir* (II, 54, f° 57 a).

93. *Amour de mère est plus grande que amour de nourrice* (III, 47, f° 130 b).

94. *Après la maladie revient la santé, et après la perte le gaing* (IV, 30, f° 86 a).

95. *Après plours ris* (II, Lai de Confort, v. 116); *Après le pleur le ris* (IV, 30, f° 86 a).

96. *A seigneur nouvel, nouvelles loix* (VI, 48, f° 87 a).

97. *Aucunes fois ont les choses bonne fin qui ont dur commencement* (I, 7, f° 68 b).

98. *Au faire gist le mistere* (V, 30, f° 76 b). Cf. n° 91.

99. *Bel est l'exaulsement qui vient par humilité* (IV, 56, f° 153 c); *Qui se humilie est exaulsé* (IV, 56, f° 153 c). — Rapprocher L. de L., II, 306 : « Humilité à tout homme bien sied ; Qui plus bas se tient plus haut on l'assied ».

100. *Besongne entreprinse sans parfaire n'est que chasse sans prinse* (V, 42).

101. *Bien fait ne se doit sans merite passer* (V, 32, f° 82 b). Voir ci-dessus n° 75.

102. *Bon fait esprouver puis prendre ; car qui prend et puis esprouve souvent se trouve deceü* (V, 40, f° 108 c).

103. *Celluy est fol qui de deux choses prent la mauvaise, pour tant qu'il s'en puisse garder* (IV, 17, f° 52 c).

104. *Celluy est moult dangereux qui ne se daigne complaindre de sa deffaulte* (I).

105. *Celluy est premier venu qui premier frappe* (I).

106. *Ce mesfait la truye Qu'amendent porcelet* (II, Lai de l'Ours, v. 13-4). — A rapprocher du proverbe contraire, M., 320 : « Ce forfait la truye :

que les pourceaux le compeirent » ; L. de L, I, 204 : « Si truye forfait les pourceaux le comparent ».

107. *C'est grant chose que d'ung bon amy* (I, 55, f° 54 c).

108. *Cil croist qui s'umillie* (V, f° 110 d, Lai de la Rose, v. 52). — A rapprocher du n° 99 ci-dessus.

109. *Cremeur fait lievre tomber*, [qui ne lui siet pas de nature] (IV, 17, f° 50 b).

110. *Cruelle est la tempeste quant on n'en peut recueillir aucune chose* (III, 31, f° 73 d).

111. *Cueur qui ayme de trop grant desir ne sçait vouloir son proffit* (VI, 14, f° 36 b).

112. *De bouche de chevalier ne doit yssir mensonge* (IV, 15, f° 43 c).

113. *Devant sçavoir, compassion, et après sçavoir, juger* (III, 42, f° 114 c).

114. *Du gentil au villain est trop mauvaise la meslée* (II, 112, f° 110 d).

115. *En armes et en amours on doit loyaulment parler* (I).

116. *Encontre amour n'a pouvoir roy ne empereur* (V, 30, f° 78 d).

117. *En la plus grosse brigade point ne gist l'heur* (III, 22, f° 47 c) ; *En grant multitude de gens ne gist pas tousjours la victoire* (VI, 7, f° 19 a).

118. *En preux chevalier gagner (= vaincre) accroist le seigneur sa force* (II, 12, f° 12 c).

119. *Entre grans seigneuries gist souvent desplaisance* (I). Cette formule est accompagnée du commentaire suivant : [Alexandre] « Je le dys pour moy, car les honneurs que j'ay acquis me tournent souvent a[ux] fais. Tousjours ay desir de manger avec compaignie privee, affin que moy et ceulx qui avecques moy seroient osassent dire leurs bons mots sanz gueterie ».

120. *En vain se conseille qui ne dit verité* (I ; II) ; c'est-à-dire : puisque vous voulez que je vous conseille, dites-moi véritablement ce qui s'est passé.

121. *Fol est qui son blasme et son dommaige fait sçavoir à personne quant personne ne le scet.* (VI, 5, f° 15 c).

122. *Fol est qui a son essient se met en dangier de la mort évidente* (VI, 1, f° 4 c).

123. *Folye fait envahir le chien sur son fumier* (V, 21, f° 60 a) ; c.-à-d. : il faut être fou pour attaquer... — Cf. M., 371 : « Devant son fumier se fait li chiens fiers ».

124. *Grant chose est de beau parler et de soy humilier là où force n'a mestier* (VI, 57, f° 111 d).

125. *Grant honte est au maistre qui repret aultruy de ce dont il est entaché* (II, 124, f° 126 d).

126. *Hardyement peult chevaucher qui en sa maison set estre* (= sait qu'il y a) *bonne garde* (I, 110, f° 98 a)
127. *Hardyement se combat qui sent avoir bonne cause* (VI, 50, f° 102 c).
128. *Il fait bon gagner pour attendre un petit* (= au prix d'une courte attente). (V, 12, f° 35 b).
129. *Il n'a pas son choix de la marchandise qui n'est à la première montre* (V, 3, f° 10 a).
130. *Il ne loist dire tout ce que l'on sçait* (V, 30, f° 78 c).
131. *Il n'est amour que de mère* (III, 47, f° 130 b) — Rapprocher n° 93 ci-dessus.
132. *Il n'est mal si grief que de rencheoir* (II, 7, f° 7 b).
133. *Il n'est meffait qu'on ne s'en puist et loist excuser* (II, 106, f° 104 c).
134. *Il n'est pas bon glouton qui de tout n'essaye* (V, 23, f° 63 a)
135. *Il n'est pas bon marchand qui ne congnoist la valeur de ses denrées* (III).
136. *Il n'est pas bon pasteur qui ne congnoist ses ouailles* (II, 1, f° 1 b).
137. *Il n'est pas leal amy qui n'ayme le bien de sa partie comme le sien* (III, 5, f° 15 d).
138. *Il n'est qui contre malice de femme se puisse garder* (V, 39, f° 101 d).
139. *Il n'est rien sur terre qui ne tende à sa fin* (IV, 19, f° 54 a).
140. *Il n'est si grande richesse au monde que de bon sens avoir* (I, 69, f° 65 a).
141. *Il vault mieux autruy tromper que l'estre* (= que d'être trompé par lui) (IV, 16, f° 45 a).
142. *Il vault mieulx occire que d'estre occis* (I, 18, f° 15 d).
143. *L'amende gist plus grande de dire villannie à ung comte que à ung petit compaignon* (VI, 33, f° 69 b).
144. *Là où chat a n'a rat règne* (VI, 40, f° 79 c); c.-à-d. : là où il y a un chat ne règne pas le rat. Le proverbe courant présente la formule inverse : M., 1563 : « Ou chaz n'a soriz i revele » ; L. de L., I, 158 : « Là où chat n'est souris i revele ».
145. *La souffrance est bonne quant à la fin elle tourne en joye* (III, 17, f° 39 c).
146. *Le bon chef faict la bonne chevalerie* (II, 98, f° 96 d).
147. *Le coup de la mort est tantost* (= rapidement) *passé* (III, 5, f° 15 b).
148. *Le mal sceu devant* (= connu à l'avance, prévu) *griefve moins que le despourveu* (= celui qui vous prend au dépourvu) (VI, 54, f° 109 d).
149. *Le sage et de valeur a tous jours sa saison* (I, 144, f° 126 b).
150. *L'homme est bien fortuné quant ses besongnes luy viennent du tout à sa volenté* (III, 49, f° 134 a).

151. *L'homme ne peult estre plus tost deceü que par ypocrisie* (IV, 16, f° 45 a).
152. *L'homme qui dit bien d'aultruy exaulce son honneur* (V, 7, f° 22 c).
153. *L'ung semblable quiert l'autre* (II, 143), = le moderne : « Qui se ressemble s'assemble ».
154. *Maise parole Dieu maudist, < et Dieu maudist > Le mesdisant, quant s'ehardist En son mesdire* (II, f° 84 a, Lai de Confort, v. 50-52).
155. *Mal œuvre qui ne se avance* (= qui ne progresse pas) (I, 40, f° 34 b).
156. *Mieulx se fait tenir au riche que au povre* (I, 71, f° 68 d).
157. *Mieulx vault advertir* (= détourner d'avance) *la malice du mauvais que attendre qu'on en soit deceü* (IV, 16, f° 45 a).
158. *Mieulx vault folye laisser que folye maintenir* (V, 24, f° 64 c). Rapprocher M., 1256 : « Mieulx vault corte folie que longue ».
159. *Mieulx vault la prinse que la chasse* (IV, 6, f° 20 c).
160. *Mieulx vault noir pain frandre et mengier Qu'estrangle blancq querre à dangier* (I, B. N. fr. 347, f° 95 v° ; Lai secret, v. 4-5 ; n'existe pas dans l'imprimé).
161. *Ne doibt trop haut chanter qui au cœur a liesse : Aulcunes fois peu dure ; Ne pour perte < ne doibt > prendre trop grant tristesse, Car par tristeur meurt l'homme de mort sûre* (II, 15, f° 16 b).
162. *Ne monstre ne dix à ton amy aucune deffaulte s' elle est en toi qu'on ne puisse amender, car jamès tant après ne te prisera* (II, 29).
163. *Ne soys jamais à autruy se tien peulx estre ; mieulx vault le glan manger franchement* (= en homme libre) *que serf* (IV, 17, f° 49 c).
164. *N'est tresor tant repus* (= repost « caché ») (*Ne soit en fin trouvés... , Ne fais si bien celés Qu'en fin ne soit sceüz... , Ne meschief esmeüs Qui ne soit pardonné Ou en fin amendé*) (II, f° 103 c, Lai de l'Ours, v. 1-4, 7-9).
165. *Nouveau marchant doit payer son entrée* (I, 40, f° 34 b).
166. *Nulle chose en ce monde n'est parfaite* (III, 48, f° 132 b).
167. *Onc bien ne aura qui ne doubta* (= n'éprouva de craintes) (III, 25, f° 52 a).
168. *On devroit pendre qui croit femme* (I, 56, f° 57 b).
169. *On doit esprouver la personne ains qu'on y mette son amour, et, après l'espreuve faicte, croyre, mais tard* (V, 6, f° 19 d).
170. *On met le fol en chartre par deffaulte de sage* (IV, 9, f° 25 b).
171. *On ne doit pas avoir fiance en tous ceulx qui se disent estre amys, mais en celluy qui l'est qui est esprouvé* (I, 130, f° 110 d).

172. *On sçait bien que on laisse, mais on ne sçait pas qu'on trouve* (IV, 22, f° 67 a).
173. *On voit souvent yssir de belle fleur fruict crochu* (I, 79, f° 76 c).
174. *Or est la chose mal taillie Quant thoreau dort et lyon veille* (I, B. N. fr. 347, f° 95 ; Lai secret, v. 59-60 ; n'existe pas dans l'imprimé).
175. *Peu de chose peust amoindrir très grande desserte* (II, 8, f° 8 b).
176. *Plus noble chose est de soustenir autruy que d'estre soustenu par autruy* (I, 169, f° 158 c).
177. *Pour la pitié (= l'amour) de la nonnain baise le moyne l'oreiller* (V, 24, f° 65 b).
178. *Pourveance follement despensée est destruisement d'hostel* (IV, 6, f° 20 c).
179. *Preudhomme se peult partout nommer* (V, 16, f° 47 c).
180. *Qui de conseil ne use, si l'en meschet ne fait à plaindre* (V, 29, f° 74 c). Rapprocher M., 777 : « Fous est qui ne croit consoill » ; 1272 : « Qui conseil ne croit dolent s'en voit ».
181. *Qui descovre conseil qui fait à celer ne est pas digne d'estre en nulles secrettes besongnes* (IV, 31, f° 101 b).
182. *Qui empire son amy ne doit point estre tenu pour amy* (III, 48, f° 132 b).
183. *Qui foy fraint nulle foy ne luy est deue* (III, 32, f° 81 b).
184. *Qui ne se veult brulers si se tire arriere* (I, 150, f° 137 c).
185. *Qui plus aura plus laissera* (I, 23, f° 19 c).
186. *Qui plus fait plus grant don a ; Au faintif la boulie* (V, Lai de la Rose, v. 467-68). *Boulie* : boisson aigrelette qu'on obtient en faisant fermenter de la farine dans de l'eau.
187. *Qui se humilie est exaulsé* (IV, 56, f° 153 c). Voir plus haut n° 99.
188. *Qui va embler avec son seigneur on le maine pendre tout seul* (VI, 8, f° 24 b).
189. *Soeuf nourry ne peult froit endurer* (VI, 49, f° 89 a). Rapprocher la formule inverse, M., 2266 : « Soef trait mal qui apris l'a ».
190. *Tel cuyde estre bien mussé qui de tous lez est veü* (V, 53, f° 85 d).
191. *Tel cuyde faire son vouloir qui n'en fait pas la moytié* (I, 25, f° 20 d).
192. *Tel est abattu par coup de lance qui depuis recouvre son honneur à l'espée* (II, 63, f° 66 c) ; *Tel est abattu à la jouste qui depuis se venge à l'espée* (II, 119, f° 115 a).
193. *Tel est au matin riche qui le soir est pauvre* (I, 17, f° 19 a).
194. *Tel parle à present hault qui aura la parolle cassée* (VI, 49, f° 99 c).
195. *Tel reffuse au premier jour ung marché qui au second le octroye* (IV, 53, f° III c).

196. *Tel se gabe de malade qui depuis a mestier de mires* (V, 34, f° 87 b).
197. *Tison qui fut autresfois bruslé se realume moult legierement* (IV, 16, f° 54 c). — Rapprocher L. de L., II, 434 : « Vieilles amours et vieux tisons s'allument en toutes saisons » (Bruscambille, *Voyage d'Espagne*, xvii^e s.).
198. *Tous ceulx ne sont pas clerks qui en portent le semblant* (IV, 15, f° 42 c). Rapprocher : « L'habit ne fait pas le moine ».
199. *Tous grans malices font faulx hommes soubz umbre de bien* (IV, 16, f° 45 a).
200. *Tousjours au chetif la malheureté* (VI, 8, f° 22 d). Rapprocher M., 963 : « Ja chaitif n'aura bone escuele qui n'espande ».
201. *Tousjours dit le simple sa simplesse et le sage le sens* (I, 43, f° 37 a).
202. *Tousjours sent le grain le terroir dont il vient* (VI, 29, f° 66 b).
203. *Trop a souvent le corps las et travaillé qui continuellement se gist sur ung costé* (V, 16, f° 44 b).
204. *Trop est vil tenu mendiant en vieillesse* (IV, 59, f° 159 a).
205. *Trop plus seurement va le chamedu quant il a sa charge selon son pouvoir que s'il en avoit peu ou trop : car ou peu seroit desvoyé, ou trop seroit il du tout affollé* (VI, 7, f° 19 a).
206. *Trop tost est abastardy de l'ouvrage qui oncques ne s'en entremist* (IV, 15, f° 42 c).
207. *Tu ressembles le villain dont on ne peut avoir service s'il n'est battu* (II, 104, f° 101 c). Rapprocher M., 2290 : « Tant com l'en prie le vilain ne fera il ja bien » ; L. de L., II, 106 : « Poignez vilain il vous oindra. »
208. *Ung marchant ne vault riens sans monnoye, ne ung jeune homme sans conduicte* (III, 42, f° 115 c).

Y a-t-il des conclusions à tirer de l'examen de ces proverbes ? Peut-être, mais seulement si les proverbes de la troisième catégorie sont bien de la facture de l'écrivain, car la présence de deux cents proverbes dans une œuvre aussi volumineuse n'a rien d'excessif et ne prouve rien en ce qui concerne son auteur. Mais si cent de ces proverbes ont été créés ou formulés par lui, cela peut montrer qu'il avait, dans une certaine mesure, des goûts de psychologue et de moraliste. Nous nous rencontrerions alors avec les conclusions de M^{lle} Lods, laquelle nous présente, à la page 133 de son livre, un romancier qui « s'est plu à regarder vivre les hommes autour de lui, à établir un lien entre leur comportement et leurs sentiments intimes, à déceler et à juger leurs mobiles » ; qui, d'autre part, sait « montrer de la malice », et est doué d'un « réalisme psychologique instinctif ». En second

lieu, nous constaterions que ce même auteur, « très médiocre styliste en général », suivant l'appréciation de M^{lle} Lods, p. 197, mais capable à l'occasion de « trouvailles de style », a eu l'art de façonner nombre de formules ramassées et pittoresques, où l'on ne peut qu'apprécier un intéressant effort de concision et un sens certain du concret. Enfin la rédaction même de plusieurs proverbes témoigne d'une personnalité propre. L'auteur de *Perceforêt* n'a pas craint de modifier l'expression déjà stylisée à son temps de plusieurs de ces formules pour leur donner un autre tour. Et sur ce point aussi nous retrouvons l'écrivain relativement indépendant que nous montre M^{lle} Lods : pas simple compilateur (p. 74, p. 280), « ne pouvant se contenter d'une imitation passive » (p. 74), mais qui, tout en travaillant « dans le sens suggéré par la tradition », a « tiré un parti original de ses sources » qu'il « interprétait à sa manière » (p. 280), et qui, sans être un profond romancier, avait « un tempérament individuel » (p. 160) qui lui a permis d'écrire une œuvre « fort attachante » malgré ses lourdeurs et ses imperfections. C'est justement, faut-il croire, le non-conformisme de cet auteur et son besoin de garder son originalité qui l'ont conduit à frapper de sa marque personnelle des proverbes qu'il devait connaître sous une forme traditionnelle et à tourner lui-même en proverbes certaines observations psychologiques qu'il avait pu faire dans la société au milieu de laquelle il vivait.

Lyon.

L.-F. FLUTRE.